Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

2008–2009

Rapport sur le rendement

L'honorable Jim Prentice
Ministre de l'Environnement

Table des matières

Message du président et premier dirigeant i

Section 1 : Vue d'ensemble de l'organisme 1
1.1 Renseignements sommaires 1
Raison d'être et responsabilités 1
1.2 Résultat stratégique 3
Architecture de l'activité de programme (AAP) 3
1.3 Sommaire du rendement 3
Ressources financières 3
Ressources humaines 4
Sommaire de la planification 4
1.4 Contribution des priorités au résultat stratégique 4
1.5 Analyse des risques 5
Contexte 5
Facteurs de risque 5
1.6 Profil des dépenses 6
1.7 Crédits votés et législatifs 6

Section 2 : Analyse de l'activité de programme par résultat stratégique 9
2.1 Résultat stratégique de la TRNEE 9
Le cadre de mesure du rendement de la TRNEE 10
2.2 Sommaire de l'activité de programme 10
Donner des conseils 10
Diffusion de conseils 12
Application de pratiques de saine gestion 15
2.3 Sommaire du rendement par indicateur 16
2.4 Rétroaction 16
Réponses au sondage des décideurs fédéraux et des membres 16
Résultats d'autres sondages 17
2.5 Avantages pour les Canadiens 18
2.6 Analyse du rendement 18
2.7 Leçons apprises 19

Section 3 : Information supplémentaire 21
3.1 Faits saillants financiers de la TRNEE 21
3.2 États financiers de la TRNEE 21

Section 4 : Autres questions d'intérêt 23
4.1 Les parties prenantes de la TRNEE et leurs attentes 23
4.2 Membres de la TRNEE 24
4.3 Personnes-ressources à la TRNEE 25

Message du président et premier dirigeant

L'exercice qui vient de s'écouler a été particulièrement animé pour la Table ronde sur l'environnement et l'économie (TRNEE ou Table ronde). Cet organisme a publié quatre rapports importants sur ses travaux et mené des recherches et réunions de consultation importantes sur plusieurs sujets dans l'ensemble du pays. Nous avons également célébré notre 20e anniversaire en 2008 en organisant un forum tout à fait exceptionnel, *Sécuriser l'avenir du Canada dans un monde en plein changement climatique*. Ce forum comportait trois sessions en table ronde qui ont rassemblé des chefs de file du Canada en matière de durabilité qui ont débattu de sécurité environnementale et économique dans la perspective des écosystèmes du Canada, de l'économie énergétique et de l'environnement arctique. Le rapport qui en a résulté, *Le climat en perspective : Un programme de politiques en vue des prochaines étapes pour le Canada*, a été publié en juin 2009.

La TRNEE a maintenu l'accent sur le dossier crucial du changement climatique et a poursuivi ses recherches dans ce domaine, qu'elle a abordé dans plusieurs perspectives différentes. Au début de 2009, la TRNEE a publié *Dans l'engrenage du changement : Efficacité énergétique dans le secteur des bâtiments commerciaux du Canada*, rapport produit en collaboration avec Technologies du développement durable Canada (TDDC). Ce rapport conjoint met de l'avant un tracé politique et des recommandations qui visent à surmonter les obstacles au déploiement de la technologie qui permettrait d'améliorer le rendement énergétique des bâtiments commerciaux et de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES).

Tout au long de 2008 et de l'hiver 2009, la TRNEE a mené des recherches originales et consulté diverses parties prenantes à l'échelon national et régional sur la façon dont la tarification du carbone pourrait aider le Canada à atteindre les objectifs de réduction des émissions de GES que le gouvernement fédéral a fixés pour 2020 et 2050. Les résultats ont été publiés en avril 2009 sous le titre suivant : *Objectif 2050 : Politique de prix pour le carbone pour le Canada*; ce rapport recommande un système de quota et d'échange pour l'ensemble de l'économie aux fins d'atteindre les objectifs environnementaux moyennant le moindre coût économique.

La TRNEE s'est acquitté des obligations qui lui incombent en vertu de la *Loi sur la mise en œuvre du Protocole de Kyoto* (LMOPK), soit entreprendre un examen et une évaluation du Plan d'action de la LMOPK 2008 du gouvernement. Ces études ont fait l'objet d'un rapport, *Prévisions des émissions de gaz à effet de serre : Leçons tirées des pratiques exemplaires internationales* qui fournit des conseils supplémentaires aux décideurs.

Au cours de l'été 2008, nous avons adressé au ministre de l'Environnement un avis intitulé *Élaboration d'objectifs sur la qualité de l'air ambiant pour le Canada*. Cet avis a marqué l'aboutissement des travaux que la TRNEE avait effectués en réponse à la demande du gouvernement du Canada de le conseiller sur les stratégies d'assainissement

de l'air et de réaction aux changements climatiques à long terme que le Canada devrait adopter.

La TRNEE a amorcé des recherches et des travaux d'établissement de la portée des incidences pour deux nouveaux programmes importants qu'elle entreprendra au cours du prochain exercice : La durabilité de l'eau et l'avenir des secteurs des ressources naturelles au Canada et Risques et débouchés économiques du changement climatique au Canada. Un important atelier d'experts en questions hydriques a eu lieu en février 2009, et un rapport sommaire des délibérations a été publié.

Les réponses à un sondage indépendant mené par des tiers dans le cadre du processus de mesure du rendement, ont confirmé la haute qualité, la pertinence et l'utilité des travaux de la TRNEE.

La TRNEE a remanié son site Web pour en faire un outil de communications plus utile et plus accessible aux visiteurs, aux parties prenantes et aux membres de la TRNEE. Notre formule de « guichet unique » pour les membres continue de s'améliorer avec une section « Le coin des membres » réservée à la planification et à la recherche. La distribution électronique des rapports occupe une importance plus grande, ce qui se traduit par une augmentation sensible des téléchargements de nos publications et par une meilleure rentabilisation des dépenses.

Les réagencements de notre organisation interne qui avaient déjà été amorcés sont achevés, renforçant ainsi nos capacités en matière de politiques et de recherches, de communications et de services intégrés.

En vingt ans, la TRNEE a acquis un savoir-faire exceptionnel qui la place en excellente position pour contribuer de manière aussi originale que nécessaire à l'élaboration de politiques de développement durable pour le Canada. En collaborant étroitement avec nos nombreuses parties prenantes, nous continuerons à produire des recherches et des conseils stratégiques utiles, opportuns et pertinents au gouvernement fédéral, aux Parlementaires, à tous les niveaux de gouvernements du Canada et à l'ensemble de sa population.

David McLaughlin
Président et premier dirigeant de la TRNEE

Section 1 : Vue d'ensemble de l'organisme

1.1 Renseignements sommaires

Raison d'être et responsabilités

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE ou Table ronde) a pour raison d'être, ou pour mission, de jouer un rôle catalyseur dans la définition, l'interprétation et la promotion des principes et de la pratique du développement durable, et ce, pour tous les secteurs de la société canadienne de même que pour toutes les régions du pays.

Cet organisme s'acquitte de ce vaste mandat en se concentrant de manière stratégique sur les enjeux d'intérêt national qui sont à la croisée de l'environnement et de l'économie. Elle étudie les implications économiques et environnementales des enjeux prioritaires et prodigue des conseils indépendants sur la façon de les aborder.

Dans ses travaux, la TRNEE s'efforce d'influer sur l'élaboration des politiques et sur les décisions concernant l'environnement et l'économie. Elle favorise ainsi la prospérité économique pour l'ensemble des Canadiens tout en tentant de préserver l'environnement pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Objectif législatif

(a) effectuer des recherches, recueillir de l'information et des données provenant d'analyses sur des questions d'importance primordiale concernant un développement durable;

(b) conseiller les gouvernements sur la façon d'intégrer la prise en considération de l'environnement et de l'économie dans leur processus décisionnel de même que sur les questions d'ordre planétaire concernant un développement durable;

(c) conseiller ces secteurs et ces régions sur les moyens d'incorporer à leurs activités les principes et la pratique du développement durable;

(d) sensibiliser le public aux changements culturels, sociaux, économiques et politiques nécessaires pour réaliser un développement durable et favoriser leur compréhension;

(e) contribuer aux efforts collectifs à déployer au Canada pour surmonter les obstacles au développement durable.

Loi sur la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, art. 4

La TRNEE a été créée en 1988 par le Premier ministre comme organisme consultatif national indépendant qui relève du gouvernement fédéral et du Parlement par la voie du

ministre de l'Environnement (voir à la figure 1 l'organisation interne de l'organisme et sa relation avec le gouvernement fédéral). Le statut de la Table ronde a été officialisé en 1993 par une Loi du Parlement, le projet de loi C-72, *Loi constituant la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie* (*Loi sur la TRNEE*).

La TRNEE est un établissement public (*Loi sur la gestion des finances publiques*, annexe II).

Les travaux de la TRNEE sont menés par les membres de la Table ronde qui misent sur leur savoir-faire et leur réflexion. Les membres sont nommés à temps partiel par le gouverneur en conseil. Ils représentent diverses régions du Canada et s'avèrent des dirigeants distingués du monde des affaires, du milieu syndical, du milieu universitaire, de la fonction publique et des organisations environnementales. Une liste exhaustive des membres de la TRNEE figure à la section 4.2.

La Table ronde se réunit normalement quatre fois par an en sessions plénières au cours desquelles les membres discutent des priorités, et passent en revue et approuvent les travaux du Secrétariat. Ce Secrétariat qui, établi à Ottawa, est présidé par un président et premier dirigeant, assiste les membres dans leur tâche. Dans ce contexte, le Secrétariat assure la gestion des programmes, l'analyse des politiques et des recherches, les communications et les services administratifs destinés aux membres de la TRNEE.

Figure 1 : Organisation interne de la TRNEE et relation avec le gouvernement fédéral

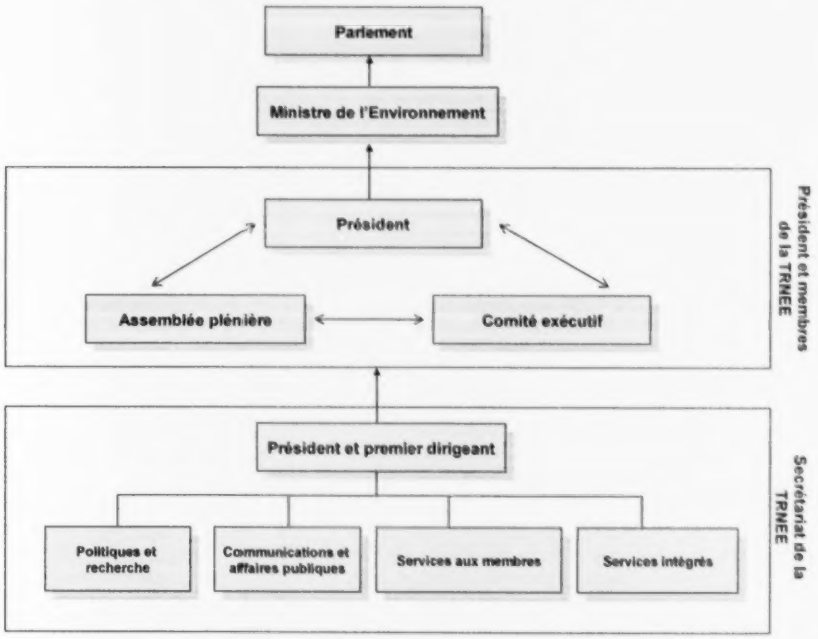

Tout renseignement général sur la TRNEE et ses membres figure sur le site Web de l'organisme à l'adresse suivante : www.nrtee-trnee.ca

1.2 Résultat stratégique

Comme l'a approuvé le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT) en juin 2007, la TRNEE a un seul résultat stratégique et une seule activité de programme, qu'elle s'efforce de réaliser dans le cadre de l'exercice même de son mandat. Ce résultat s'énonce comme suit :

> L'élaboration des politiques fédérales, ainsi que les décisions prises dans d'autres secteurs clés sont influencées par les conseils formulés sur les questions de développement durable qui ont trait à l'environnement et à l'économie.

Architecture de l'activité de programme (AAP)

La figure 2 illustre le cadre de l'activité de programme de la TRNEE, contribuant à la réalisation du seul résultat stratégique de l'organisme.

Figure 2 : Architecture de l'activité de programme (AAP) — Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

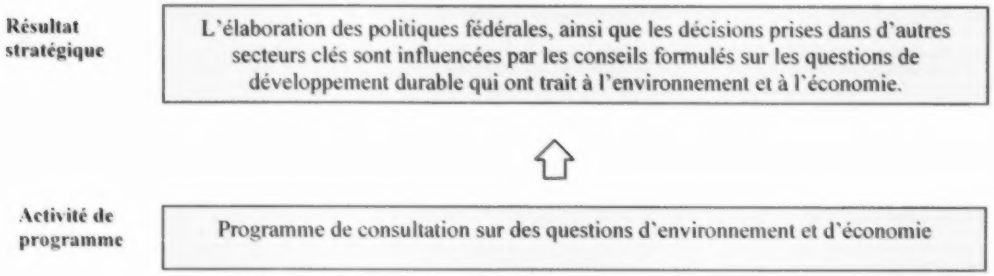

1.3 Sommaire du rendement

Ressources financières

Tableau 1 : Sommaire des ressources financières 2008–2009
(milliers de dollars)

Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
5 154,0	5 598,2	5 051,6

Ressources humaines

Tableau 2 : Sommaire des ressources humaines 2008–2009 (ETP)

Prévues	Réelles	Différence
27	28	1

Sommaire de la planification

Tableau 3 : Sommaire de la planification 2008–2009 (milliers de dollars)

Résultat stratégique : L'élaboration des politiques fédérales sur des questions d'environnement et d'économie, ainsi que les décisions prises dans d'autres secteurs clés sont influencées par les conseils de la TRNEE sur certains sujets						
Indicateurs de rendement : La mesure selon laquelle les décisions concernant les politiques fédérales tiennent compte des conseils de la TRNEE et selon laquelle les résultats de ses recherches sont utilisés dans la formulation de recommandations stratégiques				Rendement 2008–09 : D'après la réaction des parties prenantes, les recherches de la TRNEE sont généralement de haute qualité, opportunes, pertinentes et utiles, ce qui joue en faveur du résultat stratégique		
Activité de programme	**Dépenses réelles 2007–08**	**2008–09**				**Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada**
		Budget principal des dépenses	**Dépenses prévues**	**Autorisations totales**	**Dépenses réelles**	
Programme de consultation sur des questions d'environnement et d'économie	4 857,7	5 154,0	5 154,0	5 598,2	5 051,6	Forte croissance économique
Total	**4 857,7**	**5 154,0**	**5 154,0**	**5 598,2**	**5 051,6**	

1.4 Contribution des priorités au résultat stratégique

Le tableau 4 illustre la contribution de la TRNEE à ses deux principaux domaines prioritaires tels que définis dans le Rapport sur les plans et priorités de la TRNEE pour 2008–2009 (l'un étant d'ordre opérationnel et l'autre relatif à la gestion) dans la concrétisation de son seul résultat stratégique.

Tableau 4 : Contribution des priorités de l'organisme à la concrétisation de son résultat stratégique 2008–2009

Priorité n° 1 : Priorités opérationnelles	Type	État d'avancement	Commentaire
Formuler et diffuser aux décideurs des conseils sur des enjeux environnementaux et économiques	En cours	Presque entièrement respectées	Les priorités opérationnelles ont toutes été respectées à quelques exceptions mineures près en 2008–2009. Pour plus de précisions sur les réalisations, voir la section 2.2
Priorité n° 2 : Priorités de gestion	**Type**	**État d'avancement**	**Commentaire**
Appliquer des pratiques de saine gestion dans les activités	En cours	Presque entièrement respectées	Les priorités de gestion ont toutes été respectées à quelques exceptions mineures près en 2008–2009. Pour plus de précisions sur les réalisations, voir la section 2.2

1.5 Analyse des risques

Contexte

Les questions et les risques à examiner par la TRNEE sont définis par un processus de sélection interne et d'établissement de la portée des incidences, par lequel les décisions finales reflètent les priorités politiques, environnementales ou économiques actuelles et les intérêts combinés des membres de la TRNEE. Cette dernière a adopté une formule de travail qui crée un véritable équilibre dans la consultation des parties prenantes en faisant appel à l'expertise et aux conseils des membres, ainsi qu'aux capacités internes d'analyse des recherches.

Facteurs de risque

La TRNEE s'efforce d'influer sur la façon dont le gouvernement aborde les questions importantes de développement durable. Pour ce faire, la TRNEE doit produire et diffuser des avis pertinents, neutres et crédibles en temps opportun. Sa capacité en la matière dépend à la fois de facteurs externes et internes.

Les changements apportés au contexte opérationnel ont été et continueront d'être un défi pour un organisme aussi petit que la TRNEE. Cet organisme s'attend à subir des pressions constantes qui le forcent à s'adapter et à réagir au cours des prochaines années mais, malgré ces difficultés, la TRNEE demeure fermement axée sur la formulation de conseils opportuns qui soient crédibles, bien dosés et pertinents. Les principaux facteurs de risque sont examinés ci-dessous.

- L'émergence de l'environnement – et du changement climatique en particulier – comme priorité essentielle pour les Canadiens a placé la Table ronde sous les feux de

la rampe en raison de l'orientation de ses travaux en cours. Ceci a créé à la fois une ouverture et un risque. En 2000–2009, les recherches et les analyses de la TRNEE, ainsi que les conseils stratégiques qui en découlent ont surtout porté sur cet enjeu crucial. Ce sujet demeure controversé dans nombre de cercles, et suscite des débats stratégiques tant au Canada que sur la scène internationale. Pour assurer sa crédibilité dans ce contexte, la TRNEE doit trouver un équilibre entre la formulation de conseils qui soient pertinents et utiles pour le gouvernement à court terme, et qui soient également pertinents pour l'avenir. La TRNEE saisit bien ce contexte complexe et gère les risques qui s'y rattachent en donnant des conseils qui soient basés sur des faits, objectifs et sensés, et en consultant constamment ses parties prenantes, tant au sein qu'à l'extérieur du gouvernement. Sa stratégie de communications est également formulée en vue de relever ce défi.

- Le moment où il a fallu nommer de nouveaux membres à la Table ronde a posé des problèmes à cet organisme dans le passé pour la continuité de ses travaux. En 2000–2009, aucun nouveau membre n'a été nommé; ainsi, la composition des membres de la TRNEE est demeurée stable. Grâce à de vastes consultations avec les parties prenantes au cours de cette période, la TRNEE a continué de veiller à ce que cette représentation de tous les secteurs et de toutes les régions du pays se reflète dans ses travaux.
- De petits organismes comme la TRNEE sont souvent vulnérables au roulement du personnel. À l'échelle interne, la TRNEE a fait face à des difficultés particulières en 2000–2009 en raison du départ de certains de ses cadres responsables de ses services des politiques, des communications et des activités. Les vacances de poste qu'ont occasionnées ces départs ont été comblées de manière aussi rapide qu'adéquate par la voie de promotions internes et d'autres dispositions à court terme. Grâce à des mesures constantes d'efficacité opérationnelle et à une bonne planification, la TRNEE a réussi à continuer à respecter ses priorités établies.

1.6 Profil des dépenses

En 2008–2009, les dépenses de la Table ronde ont atteint 5 052 millions de dollars. Au cours de cette période, il n'y a eu aucun programme de paiement de transfert ni de changements marquants dans les dépenses législatives.

1.7 Crédits votés et législatifs

Le tableau 5 illustre la façon dont le Parlement a approuvé les ressources de la TRNEE, et les changements apportés aux ressources découlent du Budget supplémentaire des dépenses et d'autres autorisations, ainsi que de la façon dont les fonds sont dépensés.

Tableau 5 : Crédits votés et législatifs
(milliers de dollars)

Poste voté ou législatif (S)	Libellé tronqué pour le poste voté ou législatif	Dépenses réelles 2006–07	Dépenses réelles 2007–08	2008–09	
				Budget principal des dépenses	Dépenses réelles
20	Dépenses d'exploitation	4 240,0	4 517,7	4 723,0	4 695,6
(S)	Contributions au régime d'avantages sociaux des employés	294,3	339,1	411,0	356,0
(S)	Dépenses en vertu du paragraphe 29.1 (1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	0,9	0,9	20,0	0
	Total	**4 535,2**	**4 857,7**	**5 154,0**	**5 051,6**

Section 2 : Analyse de l'activité de programme par résultat stratégique

2.1 Résultat stratégique de la TRNEE

Conformément à ce qui est indiqué à la section 1.2, la TRNEE a un seul résultat stratégique approuvé par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT) qui s'énonce comme suit :

> L'élaboration des politiques fédérales, ainsi que les décisions prises dans d'autres secteurs clés sont influencées par les conseils formulés sur les questions de développement durable qui ont trait à l'environnement et à l'économie.

Le principal indicateur du rendement global de la TRNEE par rapport à son résultat stratégique est la mesure selon laquelle les conseils de la TRNEE sont pris en compte dans les décisions politiques fédérales et dont les résultats de ses recherches sont utilisés dans la formulation de recommandations stratégiques.

L'activité de programme qui se rattache à ce résultat stratégique est la suivante :

> Programme de consultation sur les enjeux économiques et environnementaux

La façon dont la TRNEE atteint son résultat stratégique consiste à produire et à diffuser ses conseils stratégiques et, dans tous les aspects de ses travaux, à appliquer des pratiques de saine gestion. L'objectif de la TRNEE consiste à faire mieux comprendre aux décideurs les défis et les débouchés qui se situent à la croisée de l'environnement et de l'économie, et à éclairer le débat sur ces questions.

La TRNEE est dans la position unique d'un organisme consultatif indépendant en matière de politiques qui préconise des solutions de développement durable au gouvernement fédéral. Elle sensibilise la population canadienne et ses gouvernements aux défis que comporte le développement durable en prônant des changements positifs, et elle s'efforce de promouvoir des solutions stratégiques crédibles et impartiales qui soient dans le meilleur intérêt de l'ensemble des Canadiens.

Au cours de 2000–2009, la TRNEE a fait participer à ses recherches et à la découverte d'idées nouvelles les ministères et organismes fédéraux, ainsi que les principales parties prenantes aux niveaux national, provincial et territorial. Dans le cadre de ses travaux, la TRNEE a continué à suggérer des façons de faire des préoccupations économiques et environnementales un élément central des processus décisionnels du gouvernement et à favoriser l'adoption de ses recommandations.

Le cadre de mesure du rendement de la TRNEE

Le cadre de mesure du rendement, présenté ci-dessous à la figure 3, définit les indicateurs de rendement pour le résultat stratégique unique, et pour chaque résultat et produit qui contribue à ce résultat stratégique.

Figure 3 : Cadre de mesure du rendement de la TRNEE

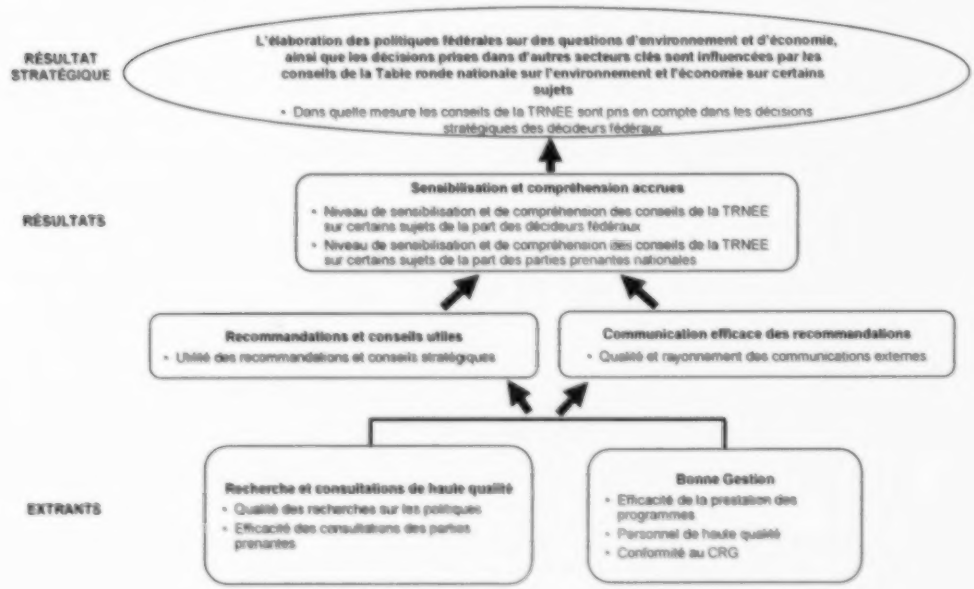

2.2 Sommaire de l'activité de programme

Le sommaire ci-dessous reflète les trois éléments de base de l'activité de la TRNEE : donner des conseils, diffuser des conseils et appliquer des pratiques de saine gestion.

Les résultats escomptés pour chacune de ces trois activités de base qui sont exposés ci-dessous concordent avec le Cadre de mesure du rendement de la TRNEE, tel qu'illustré dans la figure 3.

Donner des conseils

Donner des conseils sous-entend mener des recherches originales, de convoquer des experts et des parties prenantes pour assurer un juste équilibre et la crédibilité voulue. Les recherches analysent les tendances et faits économiques et environnementaux qui sous-tendent chaque enjeu. Les recommandations de politiques qui en découlent sont étudiées et approuvées par les membres de la TRNEE. Le couronnement de ces efforts se traduit par un rapport qui présente les conclusions, les analyses et les recommandations découlant des recherches et des consultations, ainsi que le consensus des membres.

Résultats et extrants escomptés (tel qu'illustré à la figure 3 : Cadre de mesure du rendement de la TRNEE)

- Utilité des recommandations et conseils stratégiques
- Qualité des recherches sur les politiques
- Efficacité des consultations des parties prenantes

(a) Formuler des conseils stratégiques

En 2000–2009, la TRNEE a entrepris avec succès plusieurs activités en prenant un vaste éventail d'initiatives ciblées pour atteindre ses résultats escomptés.

- *Élaboration d'objectifs sur la qualité de l'air ambiant pour le Canada :* Cet avis publié en juin 2008 marque l'achèvement des travaux menés par la TRNEE en réponse à la demande du gouvernement du Canada de le conseiller sur les stratégies d'assainissement de l'air et de changement climatique à long terme pour le Canada, énoncées dans le Cadre réglementaire sur les émissions atmosphériques du gouvernement (avril 2007).
- *Prévisions des émissions de gaz à effet de serre : Leçons tirées des pratiques exemplaires internationales :* Dans cette publication parue en 2008, la TRNEE présente des leçons sur la manière dont le Canada peut continuer à améliorer son mode de prévision des émissions. Ce rapport examine comment d'autres pays abordent le même genre de difficultés dans les prévisions que celles auxquelles se heurte le gouvernement fédéral.
- Forum du 20e anniversaire intitulé *Sécuriser l'avenir du Canada dans un monde en plein changement climatique* : Le 30 octobre 2008, la TRNEE a célébré son 20e anniversaire en organisant un forum pour discuter des prochaines étapes du programme des politiques climatiques du Canada. Ce forum fut pour plus de 100 chefs de file du Canada l'occasion de débattre ensemble des effets du changement climatique sur les écosystèmes du Canada, sur l'économie énergétique et sur l'environnement arctique. Un rapport présentant les débats de ce forum et proposant des observations de la TRNEE pour les prochaines étapes du programme des politiques climatiques du Canada, intitulé *Le climat en perspective*, a été publié au cours de l'exercice financier suivant.
- *Dans l'engrenage du changement : Efficacité énergétique dans le secteur des bâtiments commerciaux du Canada :* La TRNEE a collaboré avec Technologies du développement durable Canada (TDDC) pour mettre de l'avant un tracé politique qui vise à tirer le meilleur parti possible des technologies existantes aux fins de réduire la consommation d'énergie et les émissions de GES. Ce rapport constitue une étape majeure dans la résolution des problèmes auxquels se heurte le secteur des bâtiments commerciaux au Canada, car il s'attaque à des défis tels que les émissions et la consommation d'énergie.
- Tarification du carbone : En 2008 et au cours de l'hiver 2009, la TRNEE a mené des recherches novatrices sur les moyens dont dispose le Canada pour respecter les objectifs de réduction des gaz à effet de serre (GES) pour 2020 et 2050. Les résultats

de ces recherches ont été publiés en avril 2009 sous le titre suivant : *D'ici 2050 : Politique de prix pour le carbone pour le Canada*. Ce document préconise un système de plafond et d'échange pour l'ensemble de l'économie qui permettrait d'atteindre nos objectifs environnementaux au moindre coût économique.

En 2000–2009, la TRNEE n'a pas respecté le délai proposé pour l'achèvement de son rapport *Adaptation des infrastructures nordiques au changement climatique*. La compilation de plusieurs résultats de recherche sous forme d'un rapport cohérent qui réponde aux attentes des parties prenantes et des membres de la TRNEE a posé des difficultés inattendues. Les travaux sur cette question importante se poursuivent et le rapport est censé paraître en automne 2009.

En 2000–2009, la TRNEE a amorcé des recherches et des travaux d'établissement de la portée des incidences sur deux nouveaux champs de recherches importantes sur les politiques qui s'échelonneront sur plusieurs années : *Aspects économiques des changements climatiques* et *La pérennité de l'eau et des secteurs des ressources naturelles du Canada*.

Pour plus de précisions sur chacune de ces initiatives et sur les rapports dont elles font l'objet, consultez le site Web de la TRNEE : www.nrtee-trnee.ca.

(b) Conformité au projet de loi C-288

En juillet 2008, la TRNEE a respecté ses engagements prescrits en vertu de la *Loi de mise en oeuvre du Protocole de Kyoto* (LMOPK). Ce fut la deuxième réponse écrite de la TRNEE à ses obligations en vertu de la LMOPK. Cette réponse de la TRNEE est publiée à l'adresse suivante : http://www.nrtee-trnee.ca/eng/publications/KPIA-2008/kpia-2008.pdf.

(c) Constitution des références gouvernementales

En 2008–2009, la TRNEE n'a reçu aucune demande de recherche de quelque gouvernement que ce soit.

(d) Créer une fonction de perspective stratégique

La création prévue d'une fonction de perspective stratégique a franchi quelques étapes. Toutefois, en raison de diverses pressions, la mise en œuvre intégrale reste à faire et se poursuivra en 2009–2010.

Diffusion de conseils

Dès qu'une activité est achevée, l'organisme diffuse par la voie de plusieurs canaux de communications ses résultats et conseils destinés à certains décideurs et guides d'opinion dans l'ensemble du pays. Cette étape est cruciale pour assurer la sensibilisation et la compréhension du dossier, et pour influer sur l'élaboration des politiques. Pour amorcer ces activités, la TRNEE entretient et met à jour des réseaux de personnes et de groupes d'intervenants sélectionnés.

Résultats et extrants escomptés (tels qu'illustrés à la figure 3 : Cadre de mesure du rendement de la TRNEE)

- Qualité et rayonnement des communications externes
- Niveau de sensibilisation et de compréhension des conseils de la TRNEE sur certains sujets de la part des décideurs fédéraux et des parties prenantes nationales

(a) Maintenir les activités de programme et de communications de l'organisme

D'après les données sur le rendement recueillies pour 2000–2009, la TRNEE a atteint ses résultats escomptés pour l'exercice financier.

Malgré ses ressources limitées, la TRNEE a rehaussé le profil global de ses communications et de ses activités, en soutenant la parution des rapports de la Table ronde, en donnant à son site Web une allure nouvelle et en le rendant plus fonctionnel, ainsi qu'en transmettant régulièrement et directement des avis aux parties prenantes.

Le *Forum du 20e anniversaire* fut un événement public marquant pour la Table ronde en automne 2008. L'équipe des communications de la TRNEE a attiré l'attention des médias et du public sur les délibérations. Il s'agit entre autres d'une couverture intégrale enregistrée par CPAC, qui a permis à un vaste auditoire de toutes les régions du Canada de voir les délibérations qui ont également été diffusées sur le site Web de la TRNEE.

(b) Améliorer les communications stratégiques

Les relations avec les médias sont un élément clé de la tâche de l'équipe des communications de la TRNEE. En 2000–2009, la Table ronde a été très présente dans les médias nationaux et régionaux, et ce, tant dans la perspective générale de l'organisme (huit fois plus que pendant l'exercice précédent – pour plus de précisions, voir le tableau 6) que pour ses divers rapports, surtout celui du *Forum du 20e anniversaire* et de *Objectif 2050*.

Tableau 6 : Couverture médiatique des recherches de la TRNEE sur les politiques (2008–2009)

Programme ou publication	Nombre de références dans les médias	Sources médiatiques
Forum du 20e anniversaire : *Sécuriser l'avenir du Canada dans un monde en plein changement climatique*	25	Canadian Press (8 mentions), SRC (Radio-Canada) « Le monde selon Mathieu », Canada News Wire « Media Day Book », *Le Journal de Montréal*, SRC-Télévision, CanWest, CBC Radio « The House », CFRA News Talk Radio, *New Brunswick Telegraph-Journal*, *Ottawa Citizen*, SRC (Radio-Canada) Sudbury « Le train du matin », SRC (Radio-Canada) Edmonton « Le café show », OKalaKatiget Radio Labrador, Environmental Dimensions News Report, BNA, CPAC, site Web d'Environnement Canada website, *Le Soleil*

(suite sur la page suivante)

Dans l'engrenage du changement : Efficacité énergétique dans le secteur des bâtiments commerciaux du Canada	17	1130 News Vancouver, Canada.com, Bulletin de la SCHL numéro de février, CNW, Canadian Press, *Edmonton Journal*, Green Business News, *Le Soleil*, *Ottawa Citizen*, *The Gazette* (Montréal), *Le Journal de Montréal*, SRC (Radio-Canada) Calgary, SRC (Radio-Canada) « Ontario aujourd'hui », SRC (Radio-Canada) « Maisonneuve en direct », EcoLog News, CBC Radio « The House »
La TRNEE en tant qu'organisme (Mention de la TRNEE ou de ses membres – n'a pas trait aux programmes sur les politiques)	163 (22 en 2007–08)	*Vancouver Sun*, Canadian Press, *Ottawa Citizen*, *La Presse*, *Calgary Sun*, *Whitehorse Daily Star*, *Kingston Whig-Standard*, *Edmonton Journal*, *Toronto Sun*, *The London Free Press*, *Ottawa Sun*, *Winnipeg Sun*, *Red Deer Advocate*, *The Globe and Mail*, *Waterloo Region Record*, *New Brunswick Telegraph-Journal*, *Chronicle Herald*, *Le Soleil*, *The Gazette*, *Times & Transcript*, *Winnipeg Free Press*, *Le Devoir*, *The Telegram*, *Toronto Star*, *Le Journal de Montréal*, *Daily Gleaner*, *L'Acadie Nouvelle*, *The Guardian*, *Edmonton Sun*, *The StarPhoenix*, *National Post*, *Calgary Herald*, *Times Colonist*, *La Voix de l'Est*, *Le Nouvelliste*

Ce succès s'explique grandement par l'accent que les communications de la TRNEE ont mis sur le site Web de la Table ronde. Le site a été remanié de façon à permettre aux intéressés d'y naviguer et d'y trouver de l'information plus facilement en tentant surtout de produire de l'information importante, pertinente, bien ciblée et régulièrement mise à jour. Le site Web a continué de se développer et de s'améliorer pour répondre aux besoins des intéressés.

Parallèlement au remaniement du site Web, la TRNEE a pris des mesures pour faciliter l'accès électronique à ses rapports. La distribution électronique des rapports comporte de nombreux avantages par rapport à l'impression traditionnelle : économies et réduction de l'utilisation du papier. Elle permet également à la TRNEE de transmettre immédiatement ses travaux à ses parties prenantes. Voici les documents de la TRNEE qui ont fait l'objet de la plus forte demande en 2000–2009 : *D'ici 2050 : la transition du Canada vers un avenir à faible taux d'émission* (4275 téléchargements – avril 2008 à mars 2009), *Dans l'engrenage du changement : Efficacité énergétique dans le secteur des bâtiments commerciaux du Canada* (2006 téléchargements – janvier à mars 2009) et documents pour le Forum du 20^{e} anniversaire (téléchargement de 3068 Guides du Forum et de 2451 Commentaires du Forum – octobre 2008 à mars 2009). Cette tendance vers la publication électronique se maintient avec le rapport consultatif *Objectif 2050 : Politique de prix pour le carbone pour le Canada*, qui a été téléchargé plus de 17 000 fois au cours des quatre mois qui ont suivi sa parution le 16 avril 2009. Ce rapport de synthèse technique de 120 pages qui porte sur *Objectif 2050* a été téléchargé plus de 10 000 fois.

En réponse directe aux réactions des intervenants en 2007–2008, la TRNEE a pris des mesures concrètes pour rehausser sa présence et son profil au Québec en 2000–2009. Un réseau d'une quinzaine de parties prenantes (de l'industrie, d'organisations non gouvernementales et du milieu universitaire) qui exercent leurs activités au Québec a été

créé et s'est réuni pour étudier les initiatives de la TRNEE. La Table ronde continuera de faire participer ce réseau de manière proactive en 2009–2010.

(c) Rechercher des ententes de collaboration avec d'autres organismes

En 2000–2009, la TRNEE a conclu une entente de collaboration et de partage des coûts avec Technologies du développement durable Canada (TDDC) pou produire et diffuser ses travaux sur le rendement énergétique dans les bâtiments commerciaux. Cette initiative a étendu le rayonnement et l'efficacité de la TRNEE en lui fournissant des ressources supplémentaires et un accès à un plus vaste réseau de parties prenantes.

Les parties prenantes régionales ont participé aux éléments de rayonnement de la prestation des programmes aux fins de rehausser et d'élargir le profil et l'efficacité des travaux de la TRNEE.

Les sessions de consultation régionale de la TRNEE qui avaient trait aux recherches sur la tarification du carbone ont eu lieu au cours de l'automne 2008. À l'issue de la publication du rapport *Dans l'engrenage du changement* sur le rendement énergétique dans le secteur des bâtiments commerciaux, des sessions organisées en partenariat avec les parties prenantes locales et régionales ont également eu lieu pour diffuser le rapport et ses conclusions.

Application de pratiques de saine gestion

Avec un personnel restreint et un petit budget, l'organisme prend au sérieux sa responsabilité de veiller à ce que la gestion de ses ressources humaines et financières soit efficace et qu'elle cadre avec les initiatives de l'ensemble du gouvernement.

Résultats et extrants escomptés (tels qu'illustrés à la figure 3 : Cadre de mesure du rendement de la TRNEE)

- Gestion efficace des ressources humaines et financières de la TRNEE
- Efficacité de la prestation des programmes
- Personnel de haute qualité

En 2000–2009, l'accent a surtout été mis sur la mise en œuvre des changements apportés à l'organisation interne pour mieux positionner la TRNEE quant à l'accroissement de sa capacité et de son orientation en matière de politiques. L'harmonisation des responsabilités et la responsabilisation du personnel et des postes sont manifestement devenues réalité. L'évaluation et la gestion des risques se poursuivent de manière relativement officieuse, ce que la taille restreinte de l'organisme permet.

Une autre amélioration que la TRNEE a apportée en 2000–2009 consiste dans la création du «Coin des membres», soit un site Web sécurisé pour les membres exclusivement. Accessible par la voie du site Web public de la TRNEE, le site Web réservé aux membres offre à ces derniers un accès direct à des renseignements spécialisés qui leur permettent d'effectuer leurs travaux de manière plus efficace et efficiente.

En 2000–2009, la TRNEE n'avait aucun résultat important à traiter à partir des vérifications ou évaluations; ces dernières se sont toutes avérées satisfaisantes, conformes aux exigences voulues.

La TRNEE a amorcé des travaux sur la création de son propre inventaire et d'un plan de base concernant l'empreinte carbone en prévision d'une évolution vers des réductions de GES dans ses activités.

2.3 Sommaire du rendement par indicateur

Le tableau 7 illustre les résultats atteints par la TRNEE pour son activité de programme, ainsi que les faits saillants de son rendement, selon les indicateurs précisés dans le Cadre de mesure du rendement. Ces résultats sont basés sur les réponses à un sondage indépendant (voir section 2.4), des examens internes et des évaluations.

Tableau 7 : Sommaire des résultats du rendement par indicateur

Résultats escomptés et produits	Indicateurs de rendement	Niveau de rendement
Donner des conseils		
Recherches de haute qualité	Qualité perçue des recherches	Complètement atteint
Consultations efficaces	Ampleur des consultations Efficacité des consultations	Presque atteint
Recommandations et résultats utiles	Utilité perçue Indépendance perçue de la TRNEE Demande de conseils à la TRNEE	Presque atteint
Diffuser des conseils		
Communication efficace des recommandations	Portée des recommandations Qualité des communications	Presque atteint
Sensibilisation et compréhension accrues des enjeux et solutions	Sensibilisation aux enjeux et solutions Compréhension des enjeux et solutions	Presque atteint
Appliquer des pratiques de saine gestion		
Gestion efficace des ressources humaines et financières de la TRNEE	Efficacité de la prestation des programmes Personnel de haute qualité	Presque atteint

2.4 Rétroaction

Réponses au sondage des décideurs fédéraux et des membres

Les commentaires sur le rendement de la TRNEE quant à la formulation de conseils sont généralement positifs. Ses recherches sont considérées comme opportunes, pertinentes et de haute qualité. Les recommandations ont été jugées bien dosées et utiles.

Certains commentaires laissent entendre que le rayonnement de la TRNEE pourrait s'étendre à un plus vaste auditoire, tant au sein du gouvernement qu'auprès du grand public. Les répondants ont l'impression que la TRNEE joue un rôle consultatif important et sans pareil, mais se demandent s'il ne serait pas souhaitable d'avoir des preuves plus précises pour évaluer si elle influe directement sur les résultats des décisions prises quant aux politiques fédérales. Cette difficulté d'attribuer directement certains efforts aux résultats constitue un problème systémique constant dans les organismes indépendants de recherches et de politiques.

Résultats d'autres sondages

Les figures 4 et 5 présentent les résultats des commentaires formulés par les participants qui ont assisté à de nombreuses sessions de parties prenantes de la TRNEE tout au long de l'année, ainsi qu'au Forum du 20e anniversaire de la TRNEE tenu en octobre 2008. Les deux questions posées aux participants illustrent leurs réponses dans les divers domaines d'influence et de pertinence de la TRNEE.

Les résultats des sondages ci-dessus démontrent clairement que les parties prenantes ont généralement une perception positive de la pertinence de la TRNEE.

Figure 4 : Résultats du sondage sur la déclaration suivante : « Les travaux de la TRNEE influent fortement sur la pensée des principaux décideurs des gouvernements canadiens en ce qui a trait aux enjeux qui entraînent des répercussions sur l'environnement et l'économie. »

Réponses des participants à diverses sessions de vulgarisation de la TRNEE (octobre 2008 – mars 2009)

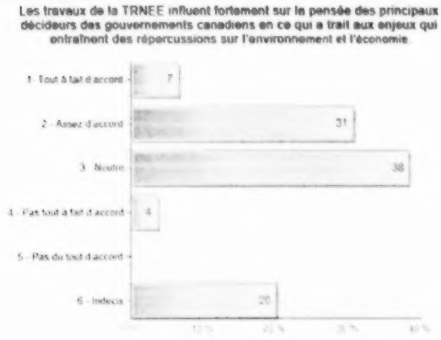

Réponses des participants du Forum du 20e anniversaire de la TRNEE (octobre 2008)

Figure 5 : Résultats du sondage sur la déclaration suivante : « Je crois que les travaux de la TRNEE traitent véritablement des principaux enjeux qui influent sur la capacité du Canada de relever les défis environnementaux et économiques. »

Réponses des participants à diverses sessions de vulgarisation de la TRNEE (octobre 2008 – mars 2009)

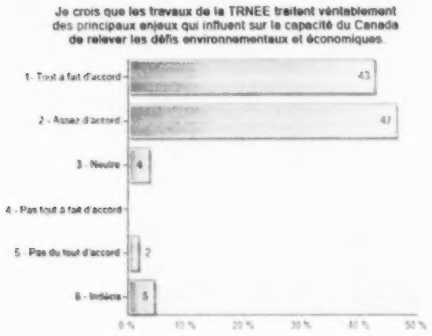

Réponses des participants du Forum du 20e anniversaire de la TRNEE (octobre 2008)

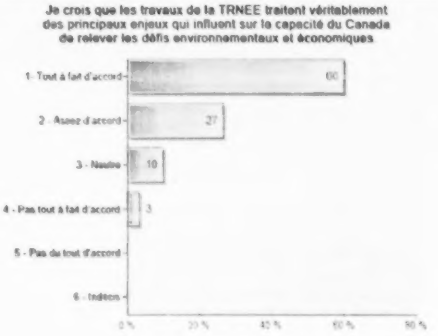

Le pourcentage relativement élevé de réponses « neutres » pourrait s'expliquer par la difficulté d'attribuer de manière claire et directe certains changements apportés aux politiques gouvernementales aux efforts déployés par la TRNEE dans des domaines de politiques qui sont intangibles et difficiles à mesurer, et ce, dans un contexte où tant de facteurs entrent en jeu.

Néanmoins, les parties prenantes sont quasi unanimes à reconnaître la pertinence et l'influence des travaux de la TRNEE. Par exemple, le gouvernement a amélioré ses méthodes de prévision des émissions de GES grâce aux conseils de la TRNEE. Les options de politiques et les recherches produites par la TRNEE ont également été prises en compte par les ministères fédéraux.

2.5 Avantages pour les Canadiens

La TRNEE profite aux Canadiens en traitant d'une question d'importance critique, à savoir le développement durable. L'organisme fait des recommandations aux décideurs avec l'intention ultime d'influencer la politique sur des questions qui sont au cœur de l'environnement et de l'économie. Si elles sont mises en œuvre, ces recommandations sont compatibles avec l'intérêt national du Canada et l'objectif du gouvernement consistant à établir une économie novatrice sur le plan des technologies, durable et concurrentielle à l'échelle mondiale.

2.6 Analyse du rendement

Selon certaines preuves objectives et les réponses des membres et des décideurs aux sondages, la TRNEE est considérée comme produisant des recherches pertinentes et de haute qualité qu'elle diffuse de manière assez efficace auprès de ses divers auditoires.

Les résultats du rendement révèlent un rendement positif par rapport aux résultats escomptés qui sont définis dans le cadre de mesure du rendement. Ainsi, la TRNEE est plus à même d'atteindre son résultat stratégique. Toutefois, elle a encore quelques difficultés à prouver concrètement qu'elle exerce l'influence recherchée sur les politiques. Pour influencer le milieu plus large de la durabilité et la façon dont ce milieu influe à son tour sur les décideurs, la TRNEE devra approfondir et élargir le champ de ses activités de communications. Certains facteurs qui échappent à la TRNEE continueront d'intervenir dans la réalisation complète de ce résultat stratégique précis.

2.7 Leçons apprises

- En 2000–2009, la TRNEE a piloté un travail de collaboration avec les parties prenantes et les partenaires régionaux dans le cadre de ses activités de vulgarisation des programmes. Cette formule, qui lui a permis de rayonner auprès d'un auditoire plus vaste, sera maintenue dans ses activités de vulgarisation à venir.
- Un effort d'élargissement des consultations des parties prenantes en vue de cibler un auditoire plus vaste renforcera la crédibilité et l'influence de la TRNEE, et cette formule sera adoptée au besoin dans l'avenir.
- L'abandon progressif des publications imprimées au profit des médias électroniques en 2000–2009 s'est avéré efficace, et s'est traduit par un rayonnement plus large à un moindre coût, et ce, selon une formule plus écologique.
- Le succès de la diffusion des travaux de la TRNEE s'explique en grande partie par l'accent que les communications de la TRNEE ont mis sur le site Web de la Table ronde. Elle a en effet remanié son site pour en faire un outil qui serait plus utile pour les parties prenantes en recourant à des innovations technologiques et insistant sur la production d'informations bien ciblées, pertinentes et opportunes. Ce remaniement a également beaucoup rapproché le site Web de la TRNEE de la Normalisation des sites Internet du gouvernement du Canada.

Section 3 : Information supplémentaire

3.1 Faits saillants financiers de la TRNEE

Tableau 8 : État de la situation financière à la fin de l'exercice (31 mars 2009)

		Milliers de dollars	
	% changement	2009	2008
ACTIF			
Total de l'actif	(14)	708,7	819,5
PASSIF			
Total du passif	(1)	1 121,9	1 132,9
AVOIR			
Total de l'avoir	(32)	(413,2)	(313,4)
TOTAL		**708,7**	**819,5**

Tableau 9 : État des résultats à la fin de l'exercice (31 mars 2009)

		Milliers de dollars	
	% changement	2009	2008
CHARGES			
Total des charges	1,4	5 699,8	5 624,1
REVENUS			
Total des revenus	449	105,9	19,3
COÛT NET D'EXPLOITATION	**(0,2)**	**5 593,9**	**5 604,8**

La hausse marquée des revenus signalée dans le tableau 9 est attribuée au revenu des contributions financières ponctuelles qui a été augmenté pour compenser certains des coûts du *Forum du 20e anniversaire* en 2000–2009.

3.2 États financiers de la TRNEE

À titre d'établissement public figurant à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, la TRNEE est tenue de produire un rapport annuel contenant ses états financiers vérifiés. Une version électronique de ce rapport pour 2000–2009 est publiée sur le site Web de la TRNEE au lien suivant : http://www.nrtee-trnee.ca/fra/publications/rapports-annuels/rapport-annuel-2008-2009/index-RA-2008-2009-fra.php

Section 4 : Autres questions d'intérêt

4.1 Les parties prenantes de la TRNEE et leurs attentes

Comme l'organigramme des parties prenantes l'indique à la figure 6, la TRNEE dessert plusieurs parties prenantes, notamment le Conseil des ministres et les Parlementaires, le ministre de l'Environnement, les décideurs fédéraux et les parties prenantes nationales qui s'intéressent à l'environnement et au développement durable. Cette figure résume les attentes de chacune de ces parties prenantes face à la TRNEE.

Figure 6 : Les parties prenantes de la TRNEE et leurs attentes

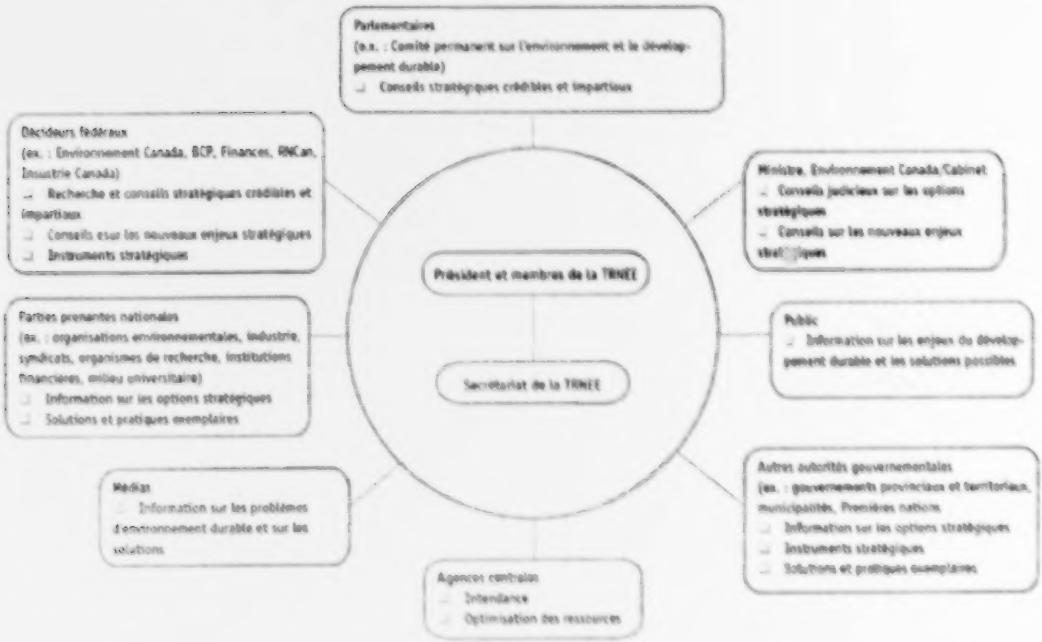

4.2 Membres de la TRNEE

Les membres de la TRNEE se réunissent quatre fois par an pour examiner les recherches, approuver les rapports et s'entendre sur de nouvelles priorités d'action. Les membres participent souvent à des comités consultatifs d'experts et aux groupes de travail de la TRNEE. Ils apportent à la Table ronde leur savoir-faire ainsi qu'une perspective élargie, éléments indispensables à l'enrichissement des résultats de la TRNEE.

Voici la liste des membres (du 1er avril 2008 au 31 mars 2009) :

Robert Page, président
Calgary, Alberta (à compter de juin 2008)

David Chernushenko, vice-président
Ottawa, Ontario

Janet Benjamin
North Vancouver, Colombie-Britannique

L'honorable Pauline Browes, C.P.
Toronto, Ontario

Elizabeth Brubaker
Toronto, Ontario

Angus Bruneau
St. John's, Terre-Neuve et Labrador

Anthony Dale
Toronto, Ontario

Francine Dorion
St-Bruno-de-Montarville, Québec

Robert Dubé
Montreal, Quebec

Timothy R. Haig
Oakville, Ontario

Christopher Hilkene
Toronto, Ontario

Mark Jaccard
Vancouver, Colombie-Britannique

Donald F. MacKinnon
Toronto, Ontario

Ken McKinnon
Whitehorse, Yukon

Richard Prokopanko
Vancouver, Colombie-Britannique

Wishart Robson
Calgary, Alberta

Robert Slater
Ottawa, Ontario

Robert Sopuck
Sandy Lake, Manitoba

Les biographies et autres renseignements supplémentaires sur les membres de la TRNEE sont puliés à l'adresse suivante : http://www.nrtee-trnee.ca/eng/about-us/members/nrtee-members.php.

4.3 Personnes-ressources à la TRNEE

Jim McLachlan
Directeur des services intégrés
344, rue Slater, bureau 200
Ottawa (Ontario) K1R 7Y3
Tél. : 613-947-4507

Darlene Springall
Agente de la planification d'entreprises et
des rapport intégrés
344, rue Slater, bureau 200
Ottawa (Ontario) K1R 7Y3
Tél. : 613-992-7183